

Les certificats de compétence en Géotechnique

Les certificats sont proposés aux **ingénieurset techniciens du génie civil**, aux **architecteset aux urbanistes**, aux **archéologueset**, d'une manière générale, à tous les spécialistes d'origine et de formations diverses, concernés par la prise en compte des données géologiques hydrogéologiques ou géotechniques dans les domaines de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Il s'agit de:

Eaux et sols : prévention et parades face aux aléas naturels et aux pollutions
CC 81p-1

A consulter:  mémoire de Stéphane Renaud
Géotechnique des ouvrages. Modélisation physique et numérique
CC 77p-1

A consulter:  étude de Sven Morel
Traitement et gestion des eaux : production- assainissement
CC 42p-1

A consulter:  mémoire de Christophe Saille

<http://geotechnique.cnam.fr/les-certificats-de-competence-en-geotechnique-602647.kjsp?RH=1378393167117>